CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98074** **VALABLE JUSQU'AU** **10/09/2025**

ÉDITÉ LE **23/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2007
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/07/2024
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGOULEME 494 705 858

Siret : **494 705 858 00038**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 7159916

Assurance Responsabilité Travaux :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302132388

Assurance Responsabilité Civile :
MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302132388

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : **COMPAGNIE FRANCAISE DES ENERGIES NOUVELLES**
Sigle : CFEN
125 RUE DE LA POUYADE
LIEUDIT LAVAUD
16110 RIVIERES

Téléphone : 05 45 21 24 43 **Fax :**
Portable :

Site Internet : cfen-16.fr
E-mail : energies.nouvelles@yahoo.fr

Responsabilité légale :
TARDIVAT FRANCK PRÉSIDENT / GERDIL VALÉRIE DIRECTRICE GENERALE

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/09/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	07/07/2022
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	22/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	12/09/2024
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/05/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.